



Programme de Formation

SST - Sauveteur Secouriste du Travail

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Nombre de participants : minium : 4 / maximum : 10

Contenu pédagogique

 **Public visé**

Cette formation est destinée aux salariés souhaitant acquérir des compétences en secourisme, ouverte à tous les employés volontaires, quel que soit leur niveau ou domaine d'activité.





Objectifs pédagogiques

La formation "Sauveteur Secouriste du Travail Initial (SST)" prépare les participants à intervenir lors d'accidents au travail. D'une durée de 14 heures sur 2 jours, elle est ouverte aux salariés volontaires. Les apprenants acquerront des compétences en prévention des risques et protection des collègues.

Les compétences abordées incluent :

- Intervention en cas d'accident : protection de la victime, alerte des secours et gestes de premiers secours.
- Prévention des risques : informer sur les dangers et participer aux actions préventives.

Les participants apprendront également le cadre juridique des interventions SST, la reconnaissance des dangers et la transmission d'informations aux secours.

PROGRAMME

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à un accident du travail

- Situer le cadre juridique de l'intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) pour l'action choisie
- Alerter selon l'organisation des secours
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
 - Victime saignant abondamment
 - Victime s'étouffant
 - Victime se plaignant d'un malaise
 - Victime brûlée
 - Victime avec douleur limitant mouvements
 - Victime avec plaie non abondante
 - Victime inconsciente mais respirant
 - Victime inconsciente et ne respirant pas.

Domaine compétences 2 : Appliquer ses compétences SST pour prévenir les risques professionnels dans son entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées sur les situations dangereuses repérées.



Description

La formation "Sauveteur Secouriste du Travail Initial (SST)" prépare les participants à intervenir lors d'accidents au travail. D'une durée de 14 heures sur 2 jours, elle est ouverte aux salariés volontaires. Les apprenants acquerront des compétences en prévention des risques, protection des collègues et promotion de mesures correctrices.

Les compétences abordées incluent :

- Intervention en cas d'accident : protection de la victime, alerte des secours et gestes de premiers secours.
- Prévention des risques professionnels : informer sur les dangers et participer aux actions préventives.

Les participants apprendront également le cadre juridique des interventions SST, la reconnaissance des dangers et la transmission d'informations aux secours.

La formation combine méthodes variées comme PowerPoint, exposés interactifs et mises en situation pratiques avec mannequins.

Les participants seront évalués par une évaluation formative pendant la formation et une évaluation

certificative sur des cas concrets.



Prérequis

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Elle est accessible à tous les salariés, quel que soit leur niveau de compétence ou d'expérience préalable en secourisme.



Modalités pédagogiques

La formation en présentiel utilise diverses méthodes pédagogiques pour assurer une compréhension approfondie. Parmi elles :

- Projections PowerPoint et vidéos pédagogiques illustrant les concepts clés.
- Exposés théoriques interactifs favorisant l'implication des participants.
- Mises en situation pratiques avec mannequins de secourisme pour s'exercer aux gestes de secours.

Ces modalités visent à garantir des compétences à la fois théoriques et pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques pour les stagiaires incluent :

- Supports visuels comme des présentations PowerPoint et vidéos illustrant les concepts théoriques.
- Manuels et documents de référence sur les procédures de secourisme.
- Mannequins pour pratiquer les gestes de secours en toute sécurité.

Ces supports enrichissent l'apprentissage et facilitent la rétention des informations.



Modalités d'évaluation et de suivi

La formation inclut une évaluation formative continue et une évaluation certificative finale par mises en situation. Les critères, établis par l'I.N.R.S., figurent dans une grille de certification individuelle. Une évaluation satisfaisante permet d'obtenir un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois.

Pour conserver leurs compétences, les participants doivent suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC-SST) avant la fin de cette période.



Informations sur l'admission

Pour être admis à cette formation, il est requis que le participant soit salarié et volontaire. Les modalités d'accès stipulent un délai de mise en œuvre minimum de trois mois avant le début de la formation.

Les entreprises intéressées peuvent consulter les tarifs et les disponibilités en contactant l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin d'adaptation pédagogique ou matérielle, contactez notre référente handicap Marie GAUDET : marie.gaudet@vyv-ambulance.com - 05 55 88 29 28. Nous vous invitons à nous contacter au plus tard 15 jours avant la session afin d'organiser les aménagements nécessaires.